**RAPPORT DU COMITÉ SUR L’ENVIRONNEMENT**

**DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L’ATLANTIQUE**

**RÉUNION DU 8 JUIN 2018**

**PRÉSENCES :** Roger Duffy **ABSENCE JUSTIFIÉE** **:** Brian Oldford

Mike LeBlanc

Rhonda Doyle-LeBlanc

John Ivany, coprésident

Bill Kroeger, coprésident

Colleen Coffey, VPER-Atlantique

Nancy MacLean, personne-ressource de l’AFPC

1. **Mot de bienvenue**

Le confrère Kroeger souhaite la bienvenue aux membres du Comité à leur première réunion en personne. Le Comité a reçu des réactions positives sur le travail accompli jusqu’à ce jour pour la protection de l’environnement dans la région de l’Atlantique. Le Comité a été créé comme comité permanent du Conseil au congrès de l’AFPC-Atlantique en 2017.

1. **Journée mondiale des océans**

C’est aujourd’hui la Journée mondiale des océans. Les Nations Unies ont désigné le 8 juin la Journée mondiale des océans en 2002. Cette journée vise à mobiliser les populations du monde entier autour d’un projet de gestion durable des océans. Les océans constituent une source importante de nourriture et de médicaments et sont un élément essentiel de la biosphère. Des actions à la base s’imposent de façon urgente pour protéger la santé des océans. Le Comité encourage les membres de l’AFPC à être des défenseurs responsables des océans et de protéger ces incroyables ressources aujourd’hui et demain. On compte sur la Terre sept océans :

* Arctique
* Atlantique Nord
* Atlantique Sud
* Indien
* Pacifique Nord
* Pacifique Sud
* Antarctique (ou Austral)

1. **Mandat et plan d’action triennal**

Le Comité a élaboré son mandat et son plan d’action triennal lors de sa conférence téléphonique en février 2018. Le bureau de la VPER est en train de créer une page Web sur l’environnement pour la région de l’Atlantique. Notre mandat, notre plan d’action et nos rapports seront affichés sur cette page.

1. **Calendrier des emplois verts**

Le calendrier des emplois verts du Ecology Action Centre de Halifax est rempli d’histoires inspirantes de personnes qui travaillent dans l’économie verte néo-écossaise, un secteur en pleine croissance. L’énoncé de mission du Comité se lit comme suit : « Par la mobilisation et la défense de l’environnement, conscientiser la population aux questions liées à l’environnement, approfondir les connaissances sur le sujet et travailler de concert avec le syndicat et les collectivités pour les consolider dans l’immédiat et à long terme. » Nous pensons qu’il faut déployer plus d’efforts pour sensibiliser davantage les gens à l’environnement dans le mouvement syndical. Le calendrier des emplois verts est un outil pour informer les membres de l’AFPC sur toutes sortes de choses qu’on peut faire pour soutenir les collectivités et les groupes de défense. Par conséquent, le Comité sur l’environnement recommande qu’on ajoute le calendrier des emplois verts 2019 dans la trousse de participation de l’École du syndicalisme qui doit avoir lieu en octobre 2018. Le Comité recommande aussi qu’on l’autorise à dresser une table d’information à l’École afin d’informer les membres sur son mandat et ses initiatives.

1. **Économie verte / réseaux d’action sur le climat**

Le confrère Ivany nous parle du travail du réseau pour une juste transition vers une économie à faibles émissions de carbone au Nouveau-Brunswick. Ce réseau a vu le jour à l’issue d’une table ronde organisée par le Réseau pour une économie verte en 2017. Un groupe semblable appelé Climate Jobs Council (conseil sur les emplois verts) a été mis sur pied en Nouvelle-Écosse. Ces groupes travaillent avec des organismes communautaires et de justice sociale pour lutter contre le changement climatique et pour proposer un plan d’action clair pour favoriser les emplois verts qui peuvent contribuer à préserver ou à restaurer l’environnement.

1. **Révision de la loi sur l’environnement et sur la prospérité durable**

La loi sur l’environnement et sur la prospérité durable (*Environmental Gas and Sustainable Prosperity Act*) de la Nouvelle-Écosse est en cours de révision. Le Ecology Action Centre a formé un comité qui fera pression sur le gouvernement pour que non seulement il atteigne ses objectifs en matière d’environnement, mais qu’il les surpasse. Le Ecology Action Centre souhaite que les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 soient au moins 50 % plus basses que les cibles de 1990. Nous voulons que les nouvelles cibles soient inscrites dans la nouvelle loi sur l’environnement de la Nouvelle-Écosse. Il faut rallier les appuis des gens et des groupes d’action. Le Comité a eu des rencontres avec des groupes syndicaux pour les informer et obtenir des appuis. Pendant l’été, il y aura une campagne de lobbying auprès des députés provinciaux de la Nouvelle-Écosse. Il y aura aussi des occasions de soulever publiquement la question des émissions de gaz à effet de serre lors des annonces sur le plafonnement et l’échange de droits d’émission qui devraient être faites en juin 2018.

1. **Alton Gas**

Les protecteurs mi’kmaq de l’eau et de la terre poursuivent leurs efforts pour défendre la rivière Shubenacadie contre Alton Gas. Cette compagnie veut vider des dépôts de sel sous la rivière, ce qui nécessiterait de déverser dans l’estuaire la saumure qui résulterait de l’opération, ce qui détruirait le réseau fluvial. La Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse demandera à ses syndicats affiliés de participer à la campagne contre Alton Gas. Il faut faire plus pour défendre l’environnement. Les syndicats doivent faire plus que simplement offrir un soutien financier. Nous encourageons les membres de l’AFPC à soutenir la campagne en se rendant sur le site des protestations ou en envoyant des lettres d’appui. Il y a une maison de troc sur les lieux. Les maisons de troc ont vu le jour en 1694 afin de gérer le commerce avec les Indiens et de favoriser des relations amicales avec eux. La maison de troc sur le territoire mi’kmaq est mentionnée dans le Traité de paix et d’amitié de 1752, un document qui établit le droit des peuples autochtones de chasser et de pêcher. Par ailleurs, les protestataires cultivent un jardin. Les alliés sont encouragés à passer une journée sur place pour aider à terminer la maison en balles de foin qui sert d’abri et à entretenir le jardin.

1. **Campagne « Soif de justice »**

Malheureusement, les résolutions sur la nécessité d’assurer un accès à de l’eau propre dans les communautés autochtones n’ont pas été débattues au congrès national triennal de l’AFPC. Toutefois, les résolutions demeurées en suspens au congrès seront examinées par le Comité exécutif de l’Alliance.

L’AFPC entreprend maintenant la deuxième phase de la campagne « Soif de justice ». Elle discute avec les chefs de l’Ontario et l’Assemblée des Premières Nations pour choisir une autre communauté autochtone à mettre en vedette pendant cette nouvelle phase afin de mettre un visage sur les gens qui souffrent de la crise de l’eau. Le gouvernement libéral a promis de régler cette crise dans un délai de cinq ans, mais il a fait bien peu.

1. **Racisme environnemental**

Le racisme environnemental s’entend de la pratique qui consiste à exposer les communautés racialisées de manière disproportionnée aux dangers environnementaux, par exemple des installations industrielles ou des décharges de déchets. En Nouvelle-Écosse, le projet ENRICH a mené une enquête sur les causes et les effets de la présence d’industries toxiques près des communautés mi’kmaq et afro-néo-écossaises. Le racisme environnemental est subtil et systémique. Les gouvernements permettent l’aménagement de décharges de déchets près de ces communautés, car elles sont des communautés qui ne comptent pas. C’est un problème lié aux droits de la personne. Nous encourageons tous les membres de l’AFPC à s’informer sur le racisme environnemental et sur les répercussions de ce phénomène sur les communautés marginalisées, car cela ne se produit pas seulement en Nouvelle-Écosse.

1. **Muskrat Falls**

Le barrage hydroélectrique de Muskrat Falls sera dévastateur pour l’environnement et les peuples autochtones du Labrador. Ce projet d’hydroélectricité sur le fleuve Churchill détruira des ressources terrestres et aquatiques qui sont d’importantes sources de nourriture pour les peuples autochtones. Comme vous le savez, les protecteurs de la terre qui ont au départ protesté contre le projet ont été chassés du site 2017. Le projet est allé de l’avant et est presque terminé. Des scientifiques de renommée internationale ont confirmé que le mercure qui proviendra des eaux d’inondation du réservoir du barrage sera très nocif pour l’environnement. C’est là un autre exemple de racisme environnemental. Compte tenu de l’état d’avancement du projet, des précautions s’imposent pour limiter les effets à long terme sur l’environnement et sur les peuples autochtones du Labrador. Pour plus de renseignements sur le sujet, on peut visiter les sites Web [The Independent](http://theindependent.ca/2017/10/04/muskrat-falls-resistance-growing-across-canada/), [APTN News](http://aptnnews.ca/2018/05/20/muskrat-falls-ecological-grief-resistance-became-a-profound-unstoppable-force-says-researcher/), et [Warrior Publications](https://warriorpublications.wordpress.com/tag/muskrat-falls-hydroelectric-project/).

1. **Tour de table**

Chaque personne autour de la table est invitée à faire part de ses observations ou à demander des précisions.

Le tout soumis respectueusement au nom du Comité,

Bill Kroeger et John Ivany

Coprésidents du Comité sur l’environnement du Conseil de la région de l’Atlantique de l’AFPC